



GOVERNEMENT

Denis Sassou N'Gesso : « Je veux les résultats »

Le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, a rappelé aux membres du gouvernement, le 17 janvier à Brazzaville, au cours du dernier Conseil des ministres, la nécessité d'accélérer la réalisation des projets prioritaires, notamment ceux concernant les infrastructures agricoles, sanitaires, énergétiques, routières et éducatives. Il a également évoqué la réforme fiscale pour maximiser les recettes et accroître les capacités du Trésor public tout en insistant sur la transparence dans la gestion des partenariats. Pour le chef de l'Etat, les résultats attendus doivent être visibles et tangibles.

Page 4

ETATS-UNIS

Donald Trump à la Maison Blanche

Réélu quatre ans après son départ de la Maison Blanche, le président des Etats-Unis d'Amérique, Donald Trump, prend ses fonctions ce 20 janvier au Capitole, à Washington, en présence des personnalités américaines mais également des représentants étrangers, notamment la présidente du Conseil des ministres italiens, Giorgia Meloni, et le président hongrois, Viktor Orban.



COOPÉRATION

Poutine et Touadera échangent à Moscou



L'entretien entre les deux dirigeants DR

Les relations bilatérales en matière de défense et de sécurité, la coopération dans les domaines de l'économie, de l'énergie, de la formation et des infrastructures tels sont, entre autres, les sujets évoqués au Kremlin par le président de la République centrafricaine (RCA), Faustin Archange Touadera, et son homologue de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine. Le dirigeant centrafricain s'est félicité du partenariat avec Moscou qui, selon lui, a permis de rétablir la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire de la RCA.

Page 7

ANGOLA-FRANCE

Joao Lourenço à Paris



Le président angolais, João Lourenço et sa délégation au Medef/Dr Medef

Le chef de l'Etat angolais, Joao Lourenço, a effectué un séjour en France où il a eu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue Emmanuel Macron et des hommes d'affaires français. Cette visite lui a permis de consolider les liens avec les partenaires européens. « Nos deux nations sont liées par une histoire riche, longue et toujours renouvelée en matière de coopération dans un monde globalisé. Mon ambition est de fortifier la croissance économique et

durable de l'Angola dans une idée bénéfique pour les deux pays », a déclaré le président de l'Angola au siège du Medef, à Paris.

Pages 8-9

Éditorial

Remaniement et suites

Page 2

ÉDITORIAL

Remaniement et suites...

L'aménagement technique du gouvernement du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, en début d'année est apparu bien soudain, dans la mesure où l'effet de surprise a été total pour le grand public. Très souvent, un remaniement peut en cacher un autre, et dans le cas de celui intervenu le 11 janvier, beaucoup d'autres peuvent suivre. Ils concernent les cabinets ministériels et peuvent être relativement profonds ou non. Pour autant, il n'est pas lieu de procéder à une sorte de chasse aux sorcières.

Mais ces réorganisations internes une fois terminées, les mois qui séparent de la prochaine élection présidentielle devront, malgré l'approche de cette échéance capitale, être consacrés au travail. Comme l'avait indiqué le ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, lors de sa communication sur les antennes de la télévision nationale, la série des passations de service s'est déroulée dans les délais impartis. Cette promptitude témoigne de la volonté du gouvernement d'affronter les nombreux défis qui se présentent à lui.

Au cours de ces cérémonies, les ministres entrants, à savoir les nouveaux arrivants ainsi que les « anciens », héritiers de nouvelles attributions, ont tous exprimé leur détermination à déployer leur action à la tête de leurs départements respectifs. Ces engagements pris devant les Congolais par le biais des médias lient dorénavant les intéressés au principe de la parole donnée qui doit être respectée.

Plutôt que de ne pas croire en ces professions de foi, il vaut mieux positiver en estimant que les cent jours suivant l'entrée en fonction du nouveau gouvernement traduiront dans les faits les discours entendus. Les hautes instructions du chef de l'État concernant les nombreux secteurs de la vie nationale en difficulté ou en voie de renaître serviront de références.

En se rappelant cette stipulation inaliénable : le travail ne doit pas s'arrêter.

Les Dépêches de Brazzaville

PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

Le Reiper réaffirme sa volonté de travailler avec la CNDH

Le coordonnateur national du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper), Joseph Bikié Likibi, a réaffirmé, le 16 janvier à Brazzaville, au président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Valère Gabriel Eteka-Yemet, la volonté de son organisation à travailler avec cette institution constitutionnelle.

Les échanges se sont déroulés au siège de la CNDH en présence des membres de ces deux organisations œuvrant dans le cadre de la promotion et de la protection des droits humains. « Nous sommes une organisation qui travaille pour la promotion et la protection des droits des enfants, et la CNDH, comme vous le savez, est un espace de consultation et de dialogue entre les citoyens, la société civile et les pouvoirs publics. Nous sommes là justement pour réaffirmer au président que nous voulons faire partie de cet espace de dialogue, de concertation. Nous voulons travailler avec la CNDH parce que c'est un organe constitutionnel et nous voulons profiter de cet espace pour faire avancer les droits des enfants au Congo », a expliqué Joseph Bikié Likibi à la presse.

Le Reiper oeuvre, en effet, en faveur des enfants en situation de rue, des orphelins, des enfants vivant avec handicap et incarcérés. Ceci en organisant des activités d'accompagnement social et juridique. « Nous mettons en œuvre plusieurs activités dans le cadre de la promotion, la sensibilisation des droits enfants parce qu'avant d'appliquer les droits, il faut les connaître. Etant donné que beaucoup de gens ne les connaissent pas, nous profitons des lois qui existent pour informer la population, les enfants aussi, puisqu'ils ont des droits qui



Les deux parties à l'issue de l'audience/Adiac lois ne sont pas appliquées. Le fait qu'il y a les lois montre la volonté que nous mettons en œuvre des droits », a-t-il soutenu.

doivent être protégés et promus dans notre pays », a poursuivi le coordonnateur du Reiper au Congo. Selon lui, cette organisation n'p gouvernementale qui travaille déjà en partenariat avec la CNDH, au regard de ses missions consistant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme, voudrait de plus en plus se rapprocher de cette institution pour mener à bien ce combat ensemble. Evoquant la situation de la protection des enfants en République du Congo, Joseph Likibi a rappelé que les adolescents sont protégés d'autant plus que les lois existent. « Tout le monde sait qu'il y a des lois qui existent, qui protègent les enfants, il se pose juste un problème au niveau de l'application. Mais, l'application dépend de plusieurs conditions, cela demande des personnes, des institutions, mais aussi des budgets. Quelque fois, l'un ou l'autre peut manquer, mais cela ne veut pas dire que les

Il a enfin rappelé que le Congo a reçu récemment un membre du comité des droits des enfants des Nations unies, dans le cadre du suivi des recommandations qui lui avaient été formulées. « Je vous assure que nous ne sommes pas les derniers des pays. Je crois que les droits des enfants, il y a des efforts qui se font. C'est toujours insuffisant mais nous avançons. Il y a la volonté de les mettre en œuvre, de ramener les enfants qui sont dans la rue dans les familles. Cela est très clair. Les soins médicaux nécessitent de l'argent, mais nous sommes là pour faire avancer les choses aux côtés des pouvoirs publics qui prennent ces lois », a conclu le coordonnateur national du Reiper.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

EXÉCUTIF

Premier conseil des ministres pour Christian Yoka

Moins d'une semaine après son entrée au gouvernement, le nouveau ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka, s'est initié le 17 janvier au rituel du conseil des ministres. L'ancien cadre de l'Agence française de développement (AFD) s'est montré rassurant quant à la mise en œuvre des réformes prioritaires.

Le nouveau ministre des Finances, Christian Yoka, a cristallisé l'attention, dès son arrivée au Palais du peuple, pour prendre part au conseil des ministres réuni autour du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. L'ex-directeur régional pour l'Afrique de l'Est de l'AFD est conscient de l'immensité de la tâche à laquelle il doit s'atteler. Il est surtout attendu sur l'épineux dossier de la réforme des régies financières, notamment le transfert de compétences du Guichet unique de paiement au Compte unique du trésor. Face aux nombreux défis, le promu fixe ses priorités. « C'est un immense honneur pour moi d'être là, une fois encore, servir son pays est une notre responsabilité. La situation



Christian Yoka se prêtant aux questions de la presse/DR

« C'est un immense honneur pour moi d'être là, une fois encore, servir son pays est une notre responsabilité. La situation de la zone (Cémac) aujourd'hui est extrêmement tourmentée. Notre première tâche sera de restaurer la crédibilité économique et financière de l'État. Il nous faut faire un effort sur la maîtrise de nos dépenses, maximiser les recettes et travailler sur la maîtrise de notre endettement »

de la zone (Cémac) aujourd'hui est extrêmement tourmentée. Notre première tâche sera de restaurer la crédibilité économique et financière de l'État. Il nous faut faire un effort sur la maîtrise de nos dépenses, maximiser les recettes et travailler sur la maîtrise de notre endettement », a-t-il déclaré.

Dans un contexte de forte tension de trésorerie au niveau de l'État, le gouvernement s'est engagé à augmenter les recettes fiscales-douanières et à optimiser ses dépenses publiques. L'équipe gouvernementale nouvellement remaniée peut compter sur l'expérience de sa nouvelle recrue pour poursuivre l'assainissement des régies financières et rassurer ses partenaires étrangers.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Ce 20 janvier 2025, une date heureuse?

Pour le 47e président des États-Unis investi ce jour, pour sa famille et ses équipes, évidemment que c'est un moment de bonheur. Le fait de gagner un second mandat à la tête de la première puissance mondiale après une éclipse de quatre ans donne, en effet, un cachet tout particulier à la prise de fonction de Donald Trump, ce 20 janvier 2025.

Pour y arriver, ce républicain un peu « hors classe », aux dires de beaucoup tout aussi imaginaire qu'imprévisible a dû compter sur son charisme personnel. Un atout que beaucoup de ses concurrents de la dernière course à la Maison Blanche n'ont pas eu. Donald Trump a survécu à la traque judiciaire liée aux questions de mœurs qu'il rejette, à quasiment deux ou trois tentatives d'attentats, alors qu'au plan politique, l'assaut de ses

partisans contre le Capitole, le 6 janvier 2020, lui a valu d'autres ennemis.

La justice relancera-t-elle ces procédures un jour ? On ne saura le dire car pour l'instant, le mandat présidentiel confère au milliardaire une immunité constitutionnelle inattaquable. Dans quatre ans, il en aura 82 et l'on imagine mal la Grande Amérique s'acharner contre son ex-président jouissant d'une retraite bien méritée. Tout dépendra peut-être de ce que Donald Trump laissera comme héritage au bout de cette nouvelle présidence dont on attend avec une certaine impatience les premiers actes à partir de ce lundi.

Avant même de poser la main sur la bible pour son serment présidentiel, Donald Trump s'était permis une série d'annonces. Celles

relevant de la politique intérieure des États-Unis impacteront directement les citoyens américains, mais les prévisions du dirigeant américain sur la politique extérieure sont diversement interprétées. Et pour cause ? Autant sa volonté de mettre fin à la guerre en Ukraine laisse poindre une lueur d'espoir pour les familles des soldats broyés sur le champ de bataille depuis trois ans, autant sa position sur l'autre conflit d'ampleur à Gaza ne permet pas pour l'heure de dire qu'une solution équitable est en vue.

Voir Israël et la Palestine construire un environnement où deux États voisins, leurs populations profitant des bienfaits de la paix, de la sécurité et de la stabilité est le rêve de tous les hommes épris de paix sur les cinq continents. Politique étrangère toujours, qu'en sera-t-il des relations

entre la Chine et les États-Unis sous le nouveau mandat de Donald Trump ? Et qu'advient-il des ambitions clairement affichées par le nouveau président du pays de l'Oncle Sam de redessiner la carte de son empire en y incluant le Canada, le Groenland et le canal de Panama ?

Les récents incendies en Californie montrent tout de même que sur place, le nouvel exécutif américain a du travail. À la question de savoir si ce 20 janvier 2025 est un jour heureux, la réponse pourrait être, pourquoi pas ? Pourvu que la mesure guide les pas de l'homme qui revendique ces dernières années de n'être pas du tout un va-t-en-guerre. On peut le dire, Donald Trump a son destin en main, et certainement aussi celui d'une partie du monde.

Gankama N'Siah

Compte rendu du Conseil des ministres du vendredi 17 janvier 2025

Le Conseil des ministres s'est réuni ce vendredi 17 janvier 2025 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Sept affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Deux projets de loi au titre du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire ;
Un projet de décret au titre du ministère de l'Economie fluviale et des Voies navigables ;
Un projet de décret au titre du ministère de l'Enseignement supérieur ;
Deux projets de décret au titre du ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle ;
Une communication du président de la République, chef de l'Etat ;
Des nominations au titre du ministère de l'Enseignement supérieur.



I/- Ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire

Invitée par le président de la République, chef de l'Etat, à prendre la parole, Mme Mboukou Kimbatsa née Irène Marie Cécile Goma, ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres deux projets de loi.

En premier lieu, a été présenté et examiné le projet de loi portant protection et promotion des droits de la personne âgée en République du Congo. Il vise à renforcer la protection et à promouvoir les droits des personnes âgées en République du Congo, conformément à l'article 31 de la Constitution. Face à une augmentation progressive du nombre de personnes âgées dans notre pays qui devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies, ce texte répond à l'urgence de fournir un cadre juridique approprié pour lutter contre les discriminations, la stigmatisation et les maltraitements dont sont souvent victimes les personnes âgées.

Ce projet s'aligne sur les engagements constitutionnels et les normes internationales, en s'appuyant sur les recommandations des Nations unies et le Protocole de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Il comporte 50 articles répartis en 9 titres, couvrant les droits, les devoirs, la responsabilité, l'accès aux soins, l'assistance, l'insertion économique et les mesures de protection sociale, ainsi que les infractions et sanctions liées à la violation de ces droits.

Poursuivant son propos, la ministre Mboukou Kimbatsa a soumis à l'examen des membres du Conseil, un deuxième projet de loi portant protection et promotion des droits de la personne vivant avec handicap en République du Congo. Il vise à moderniser le cadre juridique pour garantir la protection et promouvoir les droits des personnes vivant avec handicap en République du Congo, conformément à l'article 31 de la Constitution et aux normes internationales. Il remplace la loi n°009/92, du 22 avril 1992 jugée obsolète, et adopte une approche fondée sur les droits humains, en s'alignant sur les conventions internationales, notamment la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

L'objectif principal de ce projet est d'éliminer les obstacles à l'inclusion sociale et de permettre une participation pleine et effective des personnes vivant avec handicap dans la société, tout en tenant compte de leurs besoins spécifiques, notamment ceux des femmes, enfants, jeunes et personnes âgées. Ce texte intègre également des mesures pour renforcer l'accessibilité et le suivi des politiques publiques.

Le projet comporte 84 articles répartis en 7 titres, couvrant les droits, l'accessibilité, les droits spécifiques, les sanctions en cas de violation, ainsi que la coordination et l'évaluation des actions de protection. Il marque une étape importante dans la promotion des droits et de la dignité des personnes vivant avec handicap.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les deux projets de loi qui seront transmis au Parlement pour adoption.

II/ Ministère de l'Economie fluviale et des Voies navigables

Invité à son tour par le Président de la République, chef de l'Etat, à prendre la parole, M. Honoré Sayi, ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de décret.

Le projet de décret portant approbation des statuts du Port autonome d'Oyo soumis à l'examen du Conseil des ministres vise à définir le cadre juridique et opérationnel de cet établissement public à caractère industriel et commercial. Créé par la loi n°24-2019 du 12 juillet 2019, le projet de décret fixe les modalités de gestion, les attributions et l'organisation de cette structure, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Le texte comprend soixante-dix-huit articles répartis en huit titres couvrant des aspects tels que les missions, l'organisation, le fonctionnement, les dispositions financières, les contrôles, le personnel, le domaine public portuaire ainsi que des dispositions diverses et finales.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts du Port autonome d'Oyo.

III/ Ministère de l'Enseignement supérieur

Invitée à son tour par le président de la République, chef de l'Etat, à prendre la parole, Mme Emmanuel née Delphine Edith Adouki, ministre de l'Enseignement supérieur, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de décret. Le projet de décret portant création du diplôme national de Brevet de technicien supérieur (BTS), porté par le ministère de l'Enseignement supérieur ainsi que par le ministère de l'Enseignement technique et professionnel vise à offrir une opportunité de poursuite des études post-baccalauréat, en réponse aux difficultés rencontrées par les titulaires de baccalauréats techniques et professionnels. Ce diplôme a pour objectif de renforcer l'employabilité des jeunes, réduire le chômage et promouvoir la formation professionnelle.

Ce projet, structuré en neuf articles, traite de la création, de l'organisation, des conditions d'accès et de la délivrance du diplôme, sous l'autorité

des ministères de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement technique et professionnel. Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant création du diplôme national de BTS.

IV/- Ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle

Prenant enfin la parole après y avoir été invitée par le président de la République, chef de l'Etat, Mme Voumbo Yalo née Inès Nefer Bertille Ingani, ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, a soumis à l'examen du Conseil des ministres deux projets de décret.

Le premier projet de décret portant approbation de la Stratégie nationale de migration de l'économie informelle vers l'économie formelle (SNMEI 2025-2034), vise à assurer la migration de l'économie informelle vers l'économie formelle et sa transformation en un moteur de développement économique et social durable. Conformément au Plan national de développement 2022-2026 et aux recommandations internationales, cette stratégie répond à la nécessité de formaliser les activités informelles, pour améliorer leur contribution à la croissance inclusive et à la résilience économique.

La stratégie de migration de l'économie informelle vers l'économie formelle repose sur six axes stratégiques : la gouvernance, la formalisation, l'accès au financement, l'amélioration de la productivité, la protection sociale et le dialogue social. Ces axes visent à lever les obstacles structurels liés à la formalisation, renforcer les capacités des acteurs, mobiliser les ressources et promouvoir l'innovation. La mise en œuvre de cette politique prévoit un budget de 13 547 milliards FCFA pour la période 2024-2026, financé par l'Etat, les partenaires techniques et les investisseurs privés.

Un mécanisme de coordination, placé sous l'autorité du Premier ministre, chef du gouvernement, garantit la cohérence et l'efficacité de l'application de la politique, avec le soutien d'une agence dédiée. Ce dispositif permettra de suivre les actions, d'évaluer les résultats et d'ajuster les programmes en fonction des priorités.

La vision à l'horizon 2031 est de créer un levier central institutionnel pour structurer et dynamiser le secteur informel, tout en élargissant l'assiette fiscale, en créant des emplois décents et en consolidant les bases d'une économie plus équitable et durable. Cette stratégie constitue une opportunité majeure pour bâtir une économie nationale plus inclusive, compétitive et tournée vers l'avenir.

Le deuxième projet de décret portant institution des marchés forains destinés aux acteurs de l'économie informelle a pour objectif de promouvoir les produits locaux et artisanaux, de diversifier les débouchés et de favoriser la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Ces marchés contribueront à l'autosuffisance alimentaire et au développement des chaînes de valeur, tout en répondant à l'objectif de sécurité alimentaire du Plan national de développement 2022-2026. Une commission technique sera mise en place pour organiser ces marchés, en collaboration avec les ministères concernés, les collectivités locales et les acteurs locaux. Les marchés auront lieu deux fois par an dans les chefs-lieux des départements ou tout autre lieu du département retenu. Le projet de décret comportant sept articles.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les deux projets de décret.

V/- Communication du président de la République, chef de l'Etat

Le Président de la République, chef de l'Etat, a rappelé avec fermeté aux membres du gouvernement, la nécessité d'accélérer la réalisation des projets prioritaires, symboles de la réponse attendue par la population face à ses besoins essentiels. Il a insisté sur des réalisations concrètes, telles que les routes, les hôpitaux, l'Université de Loango, la Baie de Loango, les infrastructures agricoles et énergétiques, en appelant à un dépassement des lenteurs administratives.

Il a souligné que la mobilisation des ressources financières doit être une priorité absolue. Une réforme fiscale robuste est attendue pour maximiser les revenus stratégiques et accroître les capacités du Trésor public. Il a exigé une transparence irréprochable dans la gestion des partenariats, pointant du doigt le fait que trop peu d'entreprises respectent leurs obligations en matière de déclaration et de contributions. Pour terminer, le président de la République, chef de l'Etat, a réaffirmé que les résultats attendus doivent être visibles et tangibles. Chaque ministre est appelé à recentrer ses efforts sur des actions à fort impact, avec des livrables clairs et mesurables. Les rapports d'étape devront refléter un progrès réel et non des intentions.

VI/- Nominations

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

Université Marien-Ngouabi, sont nommés :
Président de l'Université: M. Akouango Parris, professeur titulaire des universités CAMES ;
Vice-présidente chargée des affaires académiques: Mme Berton-Ofouémé Yolande, professeur titulaire des universités CAMES ;
Vice-président, chargé de la recherche et de la coopération: M. Lenga Arsène, professeur titulaire des universités CAMES ;
Secrétaire général: M. Mantsié Rufin-Willy, professeur titulaire des universités CAMES.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République, chef de l'Etat, a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h45.

Fait à Brazzaville, le 17 janvier 2025

ÉLECTRICITÉ

Mieux encadrer la privatisation des centrales hydroélectriques

Amorcée depuis 2018 avec la réforme de l'opérateur public de l'électricité, la mise en concession des centrales hydroélectriques vise à améliorer la fourniture en électricité au Congo. Dans cette optique, une mission d'assistance technique de l'Union européenne (UE) a été déployée pour aider à l'élaboration des outils de mise en œuvre de ces concessions, notamment la réalisation des études, la sélection des opérateurs privés, la régulation du marché.

Les principales centrales hydroélectriques du pays, dont celles d'Imboulou, du Djoué, de Moukoulou et de Liouesso ainsi que la centrale électrique à gaz de Djéno, sont concernées par le processus de privatisation de la gestion du sous-secteur production de l'électricité. Cette réforme devrait à terme permettre d'accroître la production nationale, d'améliorer l'accès à l'électricité pour les ménages et les entreprises, d'inciter les investisseurs privés au développement du secteur, d'optimiser les performances techniques et la qualité du service public. Ces problématiques ont été au centre d'un atelier d'échanges, le 17 janvier, à Brazzaville sur les missions de l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (Arsel). La mission d'assistance technique contribuera à améliorer la performance opérationnelle et financière du secteur et l'entretien des infrastructures de production. Le succès de la réforme en cours du secteur de l'électricité nécessite, d'après

l'expert institutionnel et planification-GT051, Patrick Trolliet, l'Arsel doit pouvoir jouer pleinement son rôle dans le suivi de la réglementation relative à la mise en œuvre des concessions. « Les étapes essentielles à la mise en concession portent sur l'identification et sélection du site objet de la concession, l'élaboration du rapport d'évaluation du site, l'évaluation des opportunités, la réalisation des études de prévisibilité, l'approbation des études préliminaires, l'appel d'offres en tant que tel par le ministre de tutelle », a indiqué Patrick Trolliet.

L'avis de l'Arsel est déterminant dans la sélection de l'opérateur privé que ce soit pour les appels d'offres ou pour les offres spontanées, a insisté l'expert. En effet, l'agence à la charge de réguler le marché et la gouvernance du secteur de l'électricité, d'assurer le contrôle des opérations et le monitoring du marché, y compris la gestion des litiges. Dans un contexte de crise d'électricité due principalement



Les participants à l'ouverture de l'atelier technique/Adiac

à la vétusté des équipements et la carence des investissements, l'appui des partenaires européens est vu d'un bon œil par le directeur général de l'Arsel, Guy Nganguia. « L'appui dont nous avons bénéficié va aider à renforcer notre cadre réglementaire. Les experts européens vont nous accompagner dans l'élaboration des outils et le respect d'un certain nombre de standards qui sont déjà utilisés ailleurs

», a-t-il estimé.

Retenons que le but de la mission de l'assistance technique est d'appuyer la revue des conventions de concession et des contrats d'achats, de raccordement, de transport de l'électricité produite, l'élaboration de cahiers des charges annexés aux conventions de concession... L'UE s'est engagée à poursuivre cet appui dans la durée. « Nous essayons d'accompagner le pays dans

l'investissement dans des secteurs structurants[...] La discussion qui a lieu aujourd'hui va permettre de partager ce que la mission a pu développer jusqu'à ce stade-ci, de manière à ce que l'Arsel et ses partenaires puissent s'approprier le produit qui va être développé », a expliqué le conseiller chef de coopération, Augustin Bondo Tshiani.

Fiacre Kombo

PARTENARIAT

L'IFC et MTN Congo concluent un accord stratégique

La Société financière internationale (IFC) et MTN Mobile Money ont signé, à l'issue des échanges autour de l'IFC day, un partenariat stratégique visant à transformer l'accès aux services financiers au Congo.

L'initiative apportera des solutions innovantes facilitant l'accès à un crédit digital sans garantie, accélérant ainsi l'inclusion financière pour les petites et moyennes entreprises congolaises.

Malgré la numérisation progressive des services financiers, une grande partie de la population congolaise demeure à l'écart des services financiers traditionnels. Avec plus de 2,6 millions d'utilisateurs actifs mensuels et un réseau étendu de 45 000 agents et 30 000 commerçants partenaires, MoMo est déjà un acteur clé dans ce domaine. Néanmoins, l'accès au crédit reste un défi majeur, particulièrement pour les petites entreprises et les entrepreneurs, qui constituent le cœur battant de l'économie nationale. Ce nouveau partenariat entre l'IFC et MoMo vise à surmon-



La signature de l'accord entre l'IFC et MTN MoMo

ter ces défis grâce à l'application de solutions numériques innovantes. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour analyser les données transactionnelles permettra d'évaluer la solvabilité des emprunteurs rapidement et avec précision, sans la nécessité de garanties ou de documentation physique.

« Avec ce partenariat, nous ne nous contentons pas d'élargir l'accès au crédit, nous bâtis-

sons les bases d'une économie congolaise inclusive, dynamique et tournée vers l'avenir. La Société financière internationale reste pleinement engagée à soutenir l'émergence de champions locaux au Congo en finançant des entreprises qui contribuent à la création d'emplois durables et à la transformation des secteurs clés », a déclaré Dahlia Khalifa, directrice régionale de l'IFC.

Le projet est particulièrement dédié aux femmes et aux jeunes, à la population rurales et aux commerçants, offrant des crédits adaptés qui les aideront à développer leurs activités et à stimuler l'économie locale. Le processus de demande de prêt sera simplifié, rapide et accessible via un téléphone mobile, supprimant ainsi les formalités administratives et réduisant les frais y relatifs. « Ce partenariat re-

présente un tournant décisif dans notre mission de transformer les services financiers au Congo. Ensemble, nous ouvrons la voie à une économie plus inclusive et durable, où l'accès au crédit ne sera plus un privilège, mais un droit accessible à tous », a ajouté Jean Nkusi, directeur général de Mobile Money.

À travers cette collaboration, MTN et l'IFC aspirent à établir un modèle financier innovant qui place les citoyens congolais au cœur de la transformation économique, proposant des solutions de crédit digital transparentes, accessibles et efficaces.

Membre du Groupe Banque mondiale, la SFI est la plus grande institution mondiale de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents.

Lopelle Mboussa Gassia

EDUCATION

Les enseignants formés au programme Lions Quest

Une session de formation à l'endroit des enseignants et dont les principaux bénéficiaires sont les élèves de Pointe-Noire a été ouverte, le 16 janvier, à l'initiative de la Fondation Lions Quest parrainée par le Lions club international.

Le programme Lions Quest est un ensemble de pratiques liées à l'apprentissage socio-émotionnel pouvant permettre aux jeunes adolescents le développement de quelques compétences essentielles pour la vie. Il vise à appuyer l'action du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation qui a mis à disposition de la Fondation Lions Quest Congo des écoles pour dérouler ledit programme. Ce programme éducatif intègre aussi la communication bienveillante. Il est destiné à nos enfants qui doivent avoir des compétences nécessaires pour traverser les méandres de la vie et prévenir les dérives comme la toxicomanie, la délinquance juvénile, le banditisme...», a



Une vue des participants lors de la session de formation Lions Quest/Adiac

dit Dr Sylvie Ekouya-Itoua, directrice générale de la Fondation Lions Quest Congo. Pendant trois jours, les enseignants vont ainsi revoir ce programme et toutes les techniques de prise en charge des enfants. « Avec ces techniques, ce n'est plus l'enseignant qui communique des comportements aux élèves, mais le programme permet aux apprenants de se découvrir eux-mêmes, de

découvrir leur personnalité, et d'arriver à maîtriser leurs émotions sans oublier de prendre des décisions responsables et de créer autour d'eux un climat sain », a ajouté un enseignant de l'établissement Jean-Félix-Tchicaya qui s'est réjoui aussi de l'engouement suscité par le programme auprès des élèves.

Pour Sophie Ben Roosalem, gouverneur du district 403 B1, le

programme Lions Quest est très important pour l'Afrique car, a-t-elle dit, la jeunesse étant l'avenir de demain, elle doit être bien formée pour lui éviter les dérives et les comportements déviants. « Ce programme nous tient à cœur, c'est ce qui justifie, d'ailleurs, notre présence ici. Il va contribuer à instaurer des meilleures valeurs en société », a-t-elle indiqué.

Président du Conseil d'adminis-

tration de la Fondation Lions Quest Congo, Alphonse Obambi a renchéri: « Notre objectif est de voir plus d'enseignants être formés par ce programme. Notre rêve le plus ardent est de voir ce même programme être inséré dans le programme d'enseignement du pays ».

Dans un monde en perpétuelle mutation avec son corollaire des défis incessants à relever, les jeunes ont besoin de compétences sociales et émotionnelles leur permettant d'affronter les multiples situations qui se présentent à eux pour maîtriser leurs émotions, gérer le stress, prendre des décisions responsables et résoudre les conflits de manière pacifique, a ajouté Frédéric César Bayonne, directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire. Il a souhaité que ce programme soit élargi à davantage d'établissements pour garantir son succès et son efficacité.

Hervé Brice Mampouya

Des centaines d'élèves sensibilisés à leurs droits et devoirs

Les élèves de l'école américaine du Plateau des 15 ans et ceux de l'école Espoir du pays de Mpissa ont participé, le 17 janvier à Brazzaville, à la première journée de sensibilisation citoyennes sur le thème « Les droit et devoirs de l'enfant dans la société, la promotion de l'égalité entre les sexes et l'égalité de chance en milieu scolaire ».

Plusieurs élèves du collège et du lycée des deux établissements d'enseignement général ont bénéficié des notions nécessaires pour garantir leur épanouissement scolaire et familial. Les animateurs du séminaire, issus du ministère de la Justice et de la société civile, ont usé de plusieurs techniques pour transmettre le message.

Le but principal de ce moment de partage de connaissances consistait à dispenser des enseignements sur l'éthique, la morale afin de préparer ces élèves à une vie citoyenne mature, responsable et apte à contribuer au développement de la société. Il était aussi question de détailler les différents droits de ces élèves tout en créant en eux une attitude sympathique à l'égard des citoyens et de la communauté ainsi qu'une attitude qui vise à protéger les biens communs.

Les élèves de l'école américaine du Plateau, dont les enseignants se font en anglais et en français, ont salué l'initiative et émis le souhait de voir ce genre d'initiative se multiplier. « Nous venons d'apprendre certaines notions qui constituent le fondement de la société. Merci beaucoup aux promoteurs de notre école ainsi qu'aux panélistes. Si aujourd'hui nous avons le phénomène «kuluna» dans nos villes, c'est à cause de l'ignorance



Des élèves/Adiac

et du manque de l'encadrement sur l'éducation civique et morale dont sont victimes ces compatriotes », a déclaré une élève de la classe de 5e.

Si le responsable en charge des cours de l'éducation civique et morale dans cet établissement, Abdon Leckiby, estime que l'organisation de cette journée constitue une opportunité de sensibilisation et d'édification des élèves aux droits et devoirs, le promoteur, le Dr Silvère Roland Malonga, a indiqué que les sujets développés lors de cette journée s'inscrivent dans la politique d'encadrement de cette école.

« Je voulais faire comprendre à tous que les droits de l'enfant appartiennent, certes, à l'enfant mais les parents doivent avoir la

maîtrise de ces droits pour lui permettre de vivre normalement. Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est de la sensibilisation citoyenne. Il est important de sensibiliser et d'encadrer les enfants pour éviter que certains actes comme les «kuluna» se multiplient dans nos sociétés », a expliqué le Dr Silvère Roland Malonga.

Notons que l'école privée américaine Espoir du pays est située dans le quartier Plateau des 15 ans, dans le quatrième arrondissement Mougali. Pour faciliter l'interaction, ce séminaire a été dirigé à la fois en français et en anglais par deux élèves de ladite école. Les trois meilleurs de chaque classe du lycée ont été récompensés et encouragés par la direction.

Rude Ngoma

JUSTICE

Deux ans de prison ferme pour trois trafiquants d'une peau de panthère

Le Tribunal d'instance de Sibiti, dans le département de la Lékoumou, a rendu un verdict condamnant Séverin Massouanga, Juslain Ndinga et Armand Nzohi à deux ans de prison ferme, assorti de dix mille F CFA d'amendes chacun.

Les trois délinquants fauniques avaient été interpellés, le 18 janvier 2024 à Sibiti, avec une peau de panthère, espèce animale intégralement protégée par la loi au Congo. Ils ont été reconnus coupables des délits d'abattage d'une panthère, détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère, trophée d'une espèce animale intégralement protégée. Plusieurs audiences portant sur cette affaire se sont tenues, au cours desquelles ils ont reconnu lors de l'instruction les faits qui leur ont été reprochés. Ils verseront solidairement à l'État congolais cinq millions F CFA à titre des dommages et intérêts.

Le commerce illégal des produits de la faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages. La traque de tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage se poursuit sur l'ensemble du territoire. Les actes commis par les trafiquants de faune sauvage ne peuvent demeurer impunis. Cette condamnation vient une fois de plus traduire concrètement la volonté du Congo dans cette lutte pour la protection de sa biodiversité.

En République du Congo, la panthère est parmi les espèces animales intégralement protégées, conformément à la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées. L'article 27 de cette loi stipule : « L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits ; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproductions ».

Fortuné Ibara

RCA-RUSSIE

Le tête-à-tête entre Vladimir Poutine et Faustin-Archange Touadéra à Moscou

En visite officielle de trois jours en Russie, le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra a été reçu à Moscou, le 16 janvier, par son homologue russe, Vladimir Poutine. Les deux hommes ont évoqué les différents aspects de leur relation bilatérale, notamment la coopération en matière de défense et de sécurité, l'économie, les infrastructures, la formation, l'énergie...

Le chef de l'État centrafricain s'est rendu à Moscou pour tenter de consolider les liens avec son principal partenaire russe. La question de la sécurité reste un pilier central de la coopération entre les deux pays, la Russie devrait renforcer sa présence en République centrafricaine (RCA) à travers les mercenaires de l'ex-Wagner. « Grâce à ce partenariat, nous avons réalisé des progrès significatifs dans le rétablissement de la paix et de la stabilité sur l'ensemble de notre territoire » s'est réjoui Faustin-Archange Touadéra.

Outre le domaine de la défense et de la sécurité, les deux dirigeants se sont engagés à élargir leur partenariat. De nombreux accords ont été signés principalement dans les domaines des mines et de



L'entretien entre les deux dirigeants DR

l'agriculture. En marge de la visite du président Touadéra, a été signé un nouveau protocole d'accord prévoyant une coopération en vue de la réalisation des études géologiques régionales, de la

prospection et l'évaluation des ressources minérales, ainsi que de l'expertise des réserves. « Le territoire de la République centrafricaine regorge de minéraux solides, notamment de

l'or; et nous sommes prêts à renforcer une coopération mutuellement bénéfique avec la Russie dans ce domaine », a commenté le ministre centrafricain des Mines, Rufen Benam Beltun-

gu.

Un autre accord a été approuvé par les parties centrafricaine et russe dans le domaine du développement agricole. Celui-ci prévoit une coopération dans la sélection et la production de semences, le développement scientifique et la formation de spécialistes centrafricains dans des universités russes. La RCA souhaite attirer davantage d'investissements russes dans son principal secteur économique en diversifiant ses exportations de coton et d'arachide. « Cet accord vise à augmenter les échanges bilatéraux et à établir une coopération étroite dans la supervision vétérinaire et phytosanitaire », a indiqué le ministre russe de l'Agriculture, Oksana Lout.

Fiacre Kombo

HAUSSE DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

La pauvreté, les conflits et le climat à l'origine

Le nombre de victimes de la traite des êtres humains dans le monde est à nouveau en hausse après avoir chuté pendant la pandémie de covid-19, a indiqué l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), dans son dernier rapport sur la question. L'Afrique est la première victime.

Le rapport mondial 2024 sur la traite des personnes révèle une augmentation de 25 % entre 2019 et 2022, alors que davantage d'enfants sont exploités et que les cas de travail forcé augmentent en raison des vulnérabilités engendrées par la pauvreté, les conflits et la crise climatique. « Les criminels s'adonnent de plus en plus au travail forcé, notamment pour contraindre à commettre des escroqueries en ligne sophistiquées et des cyberfraudes, tandis que les femmes et les jeunes filles sont exposées au risque d'exploitation sexuelle et de violence fondée sur le genre », a déclaré la directrice exécutive de l'ONUDC, Ghada Waly. « Nous devons intensifier les réponses de la justice pénale pour que ceux qui se trouvent au sommet de la chaîne criminelle soient rendus responsables,

travailler au-delà des frontières pour secourir les victimes et veiller à ce que les survivants reçoivent le soutien dont ils ont besoin », a-t-elle ajouté.

Les enfants non accompagnés en danger

Le nombre de victimes détectées pour la traite à des fins de travail forcé dans le monde a bondi de 47 % entre 2019 et 2022, augmentant de 31 % en 2022 par rapport à 2019, avec une hausse de 38 % enregistrée pour les filles. Davantage de garçons victimes ont été détectés dans des zones où

un nombre croissant d'enfants non accompagnés et séparés a été enregistré, selon le rapport.

L'étude révèle que les femmes et les filles continuent de représenter la majorité des victimes détectées dans le monde, soit 61 %. La plupart des filles, soit 60 %, continuent d'être victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle. En ce qui concerne les garçons, quelque 45 % sont victimes de la traite à des fins de travail forcé et 47 % sont exploités à d'autres fins, notamment la criminalité forcée et la mendicité. La

traite à des fins de criminalité forcée - qui comprend les escroqueries en ligne - arrive en troisième position en ce qui concerne le nombre de victimes détectées, passant de 1 % du total des victimes détectées en 2016 à 8 % en 2022.

L'Afrique à l'honneur

Le rapport comporte un chapitre spécial sur l'Afrique, une région qui, selon l'ONUDC, a souvent été négligée dans les études sur la traite des êtres humains en raison de la difficulté à obtenir des données. Le rapport révèle que les victimes africaines repré-

sentent le plus grand nombre de destinations atteintes. Au moins 162 nationalités différentes ont été victimes de la traite vers 128 pays de destination différents en 2022. Parmi les flux transfrontaliers détectés, 31 % concernaient des citoyens de pays africains. La plupart des victimes africaines font l'objet d'un trafic à l'intérieur du continent, où les déplacements, l'insécurité et le changement climatique aggravent les vulnérabilités. L'ONUDC a averti que la traite des enfants est plus fréquemment détectée que celle des adultes dans la plupart des régions d'Afrique, précisément à des fins de travail forcé, d'exploitation sexuelle et de mendicité forcée. L'agence a noté que l'augmentation globale du nombre d'enfants victimes est due à l'augmentation générale du nombre de cas détectés en Afrique subsaharienne.

Noël Ndong

« Les criminels s'adonnent de plus en plus au travail forcé, notamment pour contraindre à commettre des escroqueries en ligne sophistiquées et des cyberfraudes, tandis que les femmes et les jeunes filles sont exposées au risque d'exploitation sexuelle et de violence fondée sur le genre »

COOPÉRATION

Le président Joao Lourenço en visite d'Etat à Paris

Le président français, Emmanuel Macron, a reçu son homologue angolais, João Lourenço, en visite d'Etat à Paris. A travers celle-ci, la France espère élargir ses alliances sur l'Afrique au-delà de sa zone naturelle francophone.

Entre ambitions économiques, dossiers géopolitiques complexes et symbolisme diplomatique, la visite d'Etat du président Joao Lourenço reflète une volonté commune de renforcer les liens entre la France et l'Angola, tout en répondant aux défis régionaux et internationaux. Nouvel allié stratégique de Paris, Luanda consolide sa place centrale dans l'architecture énergétique mondiale. La visite du président angolais s'inscrit dans la volonté de renforcement des liens politiques, culturels et économiques entre les deux pays. Les deux présidents ont échangé sur plusieurs grands sujets régionaux et internationaux alors que le président Joao s'apprête dans quelques semaines à prendre la présidence de l'Union africaine (UA).

Une coopération renforcée face aux défis géopolitiques

Depuis 2018, l'Angola et la France ont ouvert la voie à un renforcement de leur partenariat bilatéral dans plusieurs domaines, à savoir l'agriculture, la défense, le spatial, l'éducation, la culture, l'enseignement supérieur, etc. A travers cette visite d'Etat, les deux pays posent « un acte fort », a déclaré Emmanuel Macron, en renouvelant l'acte de coopération générale qui liait Luanda et Paris depuis 1982, en cette année « où l'Angola célèbre le 50e anniversaire de son indépendance ». L'Angola et la France se sont aussi engagés à renforcer leurs consultations politiques pour « mieux faire ensemble face aux enjeux globaux internationaux et régionaux », a souligné le président français. D'autres axes de



Le président angolais, João Lourenço et sa délégation au Medef, le vendredi / Dr Medef

coopération qui viennent densifier et diversifier le partenariat, l'agriculture, l'enseignement supérieur, la science et la technologie, l'innovation ; l'environnement, le mémorandum sur la sécurité alimentaire de 100 millions d'euros ; un accord de sécurité intérieure contre l'immigration irrégulière, le terrorisme de la criminalité transnationale et le trafic. L'intégration de l'Angola, d'obédience portugaise au sein l'Organisation internationale de la francophonie, avec l'ouverture à venir d'un lycée bilingue franco-portugais et le développement de programmes éducatifs constitue un autre signe d'une consolidation des relations entre les deux pays. Emmanuel Macron a également évoqué un engagement dans le domaine de la santé. Au total, c'est plus de 430 millions d'euros de contrats et d'investissements qui ont été signés et concrétisés dans le cadre de cette visite d'Etat. La France comptant « aller plus

loin encore... », a souligné son président, ajoutant qu'avec le corridor de Lobito, infrastructure ferroviaire et routière cruciale pour toute la région, qui relie la Zambie, la République démocratique du Congo (RDC) à l'océan Atlantique en traversant l'Angola dont la plupart des entreprises présentes sont européennes, et dont « la France et l'Union européenne se tiennent à vos côtés pour ce projet majeur ». La France devient donc le principal investisseur en Angola, surtout dans le secteur pétrolier, où les investissements s'élèvent à 18 milliards d'euros.

Coopération régionale et globale

Les deux chefs d'Etat sont revenus également sur les grands sujets de coopération régionale et globale, la biodiversité, les océans, la forêt, avec la conférence des Nations unies qui se tiendra en juin à Nice, également le sommet de l'intelli-

gence artificielle en février, et dont « la France souhaite ardemment que l'Afrique soit au cœur des préoccupations », et enfin l'agenda croisé. Dans quelques semaines, l'Angola va prendre la présidence de l'UA, et la France aura, en 2026, la présidence du G7. Les deux dirigeants ont convenu d'un travail ensemble, et de poursuivre la meilleure représentation de l'Afrique dans toutes les instances internationales, en particulier le Conseil de sécurité des Nations unies. Les échanges ont également porté sur les Grands Lacs. Au centre notamment le processus de paix dans l'Est de la RDC, où João Lourenço joue un rôle clé en tant que médiateur entre Kinshasa et Kigali. Avec la présidence de l'UA qui revient bientôt à l'Angola, cette visite se révèle stratégique.

Alliance et défis géopolitiques

Paris, qui soutient activement les efforts du processus de Luanda,

encourage une relance des négociations, malgré les récentes impasses diplomatiques. Emmanuel Macron a salué le « rôle » de son homologue angolais. « La France soutient votre investissement sans relâche », a-t-il martelé. Pour lui, la « priorité doit aller au dialogue dans la recherche d'une paix durable dans le respect de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo », apportant un soutien sans failles au président angolais. Cette dimension internationale s'inscrit dans un contexte de rivalités croissantes entre grandes puissances en Afrique, notamment face à la Chine et à la Russie. Le président angolais est revenu sur l'état des relations bilatérales entre les deux Etats, et sur les questions internationales. Son pays aspire à réduire sa dépendance au pétrole en misant sur des secteurs tels que l'agriculture, les infrastructures ferroviaires et la gestion des ressources naturelles, la santé, les minerais, le gaz, la marine marchande, etc, secteurs dans lesquels les groupes français peuvent investir. Il est revenu sur les « intérêts réciproques » entre la France et l'Angola, puis, il a évoqué les conflits, dans la région du Sahel, les guerres en Afrique et dans le monde, les conflits entre la RDC et le Rwanda, le Soudan. « Il est urgent de mettre fin à ces conflits », a-t-il déclaré.

La consolidation diplomatique des relations entre Luanda et Paris est d'autant plus profitable que la France a connu une série de revers stratégiques en Afrique ces dernières années.

Noël Ndong



Congo Energy & Investment Forum

25 - 26
March 2025
BRAZZAVILLE
République du Congo

EARLY BIRD

RÉSERVEZ VOTRE PASS DÉLÉGUÉ

15 JUSQU'AU
FEVRIER

congoenergyinvestment.com



Soutenu par



MINISTÈRE DES HYDROCARBURES
RÉPUBLIQUE DU CONGO

Soutenu par



African Energy Chamber

Organisé par



Energy Capital & Power

COOPÉRATION

João Lourenço : « Redéfinir la relation économique dans un principe de partenariat durable »

Au lendemain de sa rencontre avec le président Emmanuel Macron, le chef de l'Etat angolais s'est rendu, vendredi matin, au Forum d'affaires Angola-France organisé au siège du Medef, l'organisation patronale française.

Deuxième économie d'Afrique australe, l'Angola est un partenaire stratégique pour la France, et plus généralement pour l'Europe, avec ses gisements pétroliers et gaziers, ses minerais, une ouverture sur l'océan Atlantique, un vaste potentiel agricole, son capital humain, sa nature préservée. Entre autres. La salle comble ce vendredi matin au siège du patronat français en témoignait avec des représentants d'entreprises angolaises, françaises et bien sûr européennes venus consolider leurs liens.

On le sait, les intérêts de part et d'autre sont communs, le maître mot étant la diversification. Pour la France, il s'agit d'aller au delà des activités pétrolières dans le pays (TotalEnergie assure 40% de la production totale de pétrole angolais) et pour l'Angola, de diversifier son économie. Après, l'on connaît la dimension stratégique de la région et le potentiel de ses pays voisins à commencer par les deux Congo, portes d'entrée vers l'Afrique centrale et les Grands Lacs, ainsi que l'Afrique australe avec l'accès direct



à la Zambie par le futur corridor de Lobito.

João Lourenço, convainquant dans son intervention, a rappelé ses priorités économiques et sociales. Et l'intérêt commun des alliances.

« Nos deux nations sont liées par une histoire riche, longue et toujours renouvelée en matière de coopération dans un monde glo-

balisé. Mon ambition est de fortifier la croissance économique et durable de l'Angola dans une idée bénéfique pour les deux pays », a-t-il rappelé, insistant sur la notion de « prospérité partagée » tout en réaffirmant que la France est un pilier essentiel pour mener à bien cet objectif. « Nous devons redéfinir la relation économique

dans un principe de partenariat durable et inclusif nécessaires pour affronter les défis globaux... », a-t-il ajouté. Le message est précis. Pour João Lourenço, il devient urgent de réduire la part de l'Etat dans l'économie nationale, d'où l'importance de signer des contrats économiques pérennes et de consolider les par-

tenariats publics privés « pour atteindre des résultats concrets ». Rassurant sur ce point, il a rappelé les réformes engagées par son gouvernement pour assainir le climat des affaires, fortifier le secteur privé et favoriser l'investissement.

Rappelant la portée « emblématique » du corridor de Lobito, il en a souligné la dimension internationale, l'impact géopolitique en termes d'intégration régionale, la portée économique bien sûr dans les secteurs stratégiques nécessaires à la transition digitale et énergétique, mais aussi sociale pour « améliorer la qualité de vie des populations dans une dimension durable ».

Le pays poursuit son travail pour améliorer le climat des affaires, la compétitivité, et les réformes entreprises depuis plusieurs années, a insisté le président angolais en conclusion de son intervention, rappelant à son auditoire français et européen : « Moderniser notre économie et construire les infrastructures de classe mondiale sont la base pour construire le futur ».

Bénédicte de Capèle

Quelques entreprises françaises présentes en Angola

TotalEnergies, opérateur pétrolier. Suez, traitement des eaux. Airbus et Société Générale, satellite d'observation de la terre. Agence française de développement, agriculture, eau et assainissement, formation. Technipp, équipement, ingénierie, câblage. CMA-CGM, transport, logistique.

Burotec

2025 Bonne et Heureuse Année

Merci de votre confiance

Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle en face de la Direction E2C, BP 828 Centre-Ville
contact@burotec.biz
+242 05 537 1447 / 05 537 1446

Brazzaville
Centre-Ville Rond-point la gare
Croisement des avenues William Guynet et Orsy. BP 828
+242 05 579 66 74 / +242 05 379 00 09
homendecorbzv@burotec.biz



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ANALYSE DES DIMENSIONS DU GENRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN REPUBLIQUE DU CONGO ET LA PROMOTION DE L'INCLUSION DES FEMMES DANS LES ACTIVITES DU PROJET EN APPLIQUANT UNE OPTIQUE CLIMATIQUE

(Publication du 16 Janvier 2025)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « recrutement d'un Cabinet/Firme en charge de l'étude sur l'analyse des dimensions du genre face au changement climatique en République du Congo et la promotion de l'inclusion des femmes dans les activités du projet en appliquant une optique climatique ».

2. Objectifs de la mission

L'objectif général de cette consultation est de faire une analyse des dimensions du genre face au changement climatique en République du Congo et la promotion de l'inclusion des femmes dans les activités du projet en appliquant une optique climatique.

De manière spécifique, il s'agira de :

- faire une analyse détaillée des impacts différentiels du changement climatique sur les femmes et les filles dans les zones du projet ;
- collecter les données afin d'identifier les obstacles à l'inclusion des femmes aux activités d'adaptation et d'atténuation climatique, notamment dans les activités du ProClimat ;
- identifier les opportunités et proposer des recommandations concrètes afin de promouvoir l'inclusion des femmes et leur participation aux activités économiques dans les paysages ciblés et dans la prise des décisions au niveau communautaire ;
- identifier les impacts différentiels du changement climatique sur les femmes et les filles ainsi que les mécanismes par lesquels les impacts sont traités au niveau local ;
- effectuer un recensement des autres projets dans les zones ciblées qui appuient l'autonomisation économique des femmes afin d'assurer la synergie et la coordination entre projets.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale (MEPIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à soumettre leur candidature pour la fourniture des services de cette prestation.

4. Profil du Consultant(e)

Le prestataire devra répondre au profil suivant :

- Être une firme/Cabinet d'étude avec une expérience avérée de plus que 8 ans dans la conduite d'analyses de genre, particulièrement dans le contexte de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.
- Avoir une expérience de travail sur l'intégration du genre dans les projets liés au climat serait un avantage ;
- Posséder une vaste expérience dans la recherche sur les secteurs du genre, problèmes de genre avec un accent sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans le contexte du changement climatique ;
- Avoir une expérience dans l'analyse des impacts du changement climatique, de la politique climatique, de la transition juste et du développe-

ment social au Congo, et facilitation de l'engagement multipartite pour la production de connaissances ;

- Avoir des connaissances des politiques et cadres relatifs au changement climatique au Congo, ainsi qu'une compréhension des défis et opportunités spécifiques liés à l'inclusion des femmes dans l'action climatique ;
- Avoir réalisé au moins 2 missions similaires dans les domaines recherchés ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la conception et la réalisation de recherches à l'aide d'une méthodologie participative, sensible au genre et multipartite qui tire parti de divers réseaux et groupes d'intérêt ;
- Justifier d'une expérience de plus que 10 ans en recherche qualitative et quantitative, y compris la collecte et l'analyse des données.
- Avoir une parfaite connaissance des contextes culturels des communautés au niveau local. Sensibilité aux besoins et perspectives des différents intervenants, y compris les groupes vulnérables et marginalisés.

5. Durée

La durée de la mission est de 45 jours maximum ouvrables à compter de la date de la délivrance de l'ordre de service sous la supervision du Coordonnateur et en étroite collaboration avec les responsables sectoriels de l'Unité de Gestion du Projet. La mission peut nécessiter des déplacements dans les différentes zones Paysagers.

6. Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être constitués d'un document prouvant son existence juridique, sa qualification et/ou son expérience pertinente dans la réalisation des missions similaires, les références des anciens employeurs ainsi que la liste du personnel dédié à la mission.

7. Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2023. La méthode de sélection à utiliser est la Qualification des Consultants.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, Email : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25 / 06 696 16 10

8. Dépôt de candidature

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 31 janvier 2025 à 14h00. Veuillez indiquer en objet de l'e-mail le titre de l'AMI. Les dossiers soumis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 16 Janvier 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

PHOTOGRAPHIE

La 11^e édition du concours « Andrei-Stenin press photo » en cours

Les candidatures à la 11^e édition du concours international « Andrei-Stenin press photo contest for young photographers » ont été officiellement lancées en décembre dernier et restent ouvertes jusqu'au 28 février.

Initié en mémoire de l'éminent photojournaliste du groupe de médias Rossiya Segodnya, qui a tragiquement perdu la vie en été 2014 près de Donetsk, le concours international Andrei-Stenin press photo s'adresse aux journalistes et professionnels de la photographie du monde entier âgés de 18 à 33 ans. Organisé par le groupe médiatique Rossiya-Segodnya, sous l'égide de la Commission de la Fédération de Russie pour l'Unesco, il vise à soutenir les jeunes photographes et à attirer l'attention du public sur les enjeux du photojournalisme contemporain.

« Nous sommes ravis d'annoncer le début du concours international de photographie de presse Andrei-Stenin, pour la onzième année consécutive. Comme dans les éditions précédentes, nous prévoyons un afflux substantiel d'entrées fascinantes, de jeunes photojournalistes. Au milieu des défis et des incertitudes dans



« Nous sommes ravis d'annoncer le début du concours international de photographie de presse Andrei-Stenin, pour la onzième année consécutive. Comme dans les éditions précédentes, nous prévoyons un afflux substantiel d'entrées fascinantes, de jeunes photojournalistes. Au milieu des défis et des incertitudes dans le monde d'aujourd'hui, notre concours suscite constamment l'intérêt de photographes professionnels de nombreux pays et continents »

le monde d'aujourd'hui, notre concours suscite constamment l'intérêt de photographes professionnels de nombreux pays et continents », déclarait dans un communiqué Oksana Oleinik, superviseur du concours international Andrei-Stenin press photo. Pour cette édition, le comité d'organisation invite les candidats à explorer les thèmes de la compassion et de l'humanité, au milieu d'un monde plein d'adversité et de troubles. De tels thèmes, comme l'a stipulé Oksana Oleinik, transmettent des récits à travers leur expression visuelle et ils sont accessibles à un public international diversifié. L'objectif étant d'organiser des expositions itinérantes présentant les œuvres des gagnants et des finalistes dans les villes russes et divers pays internationaux l'année prochaine. Au total, cinq catégories sont concernées par ce concours, à savoir actualité, sports, ma planète, portrait : un héros de notre temps et haut de

page. A en croire le conservateur du concours, les catégories actualité, ma planète et portrait : un héros de notre temps sont divisées en deux sous-catégories, qui sont des photos uniques et des séries de photos. Cependant, dans les catégories sports et haut de page, seules les photos uniques sont éligibles.

Au terme des inscriptions, les candidatures seront examinées par un jury composé d'éminents représentants de la communauté professionnelle russe et internationale. Le fonds de prix du concours international Andrei-Stenin press photo 2025 attribuera 125 000 RUB pour la première place, 100 000 RUB pour la deuxième et 75 000 RUB pour la troisième dans chaque catégorie. Le lauréat du plus haut honneur du concours, le Grand prix, recevra 700 000 RUB.

Notons que la cérémonie de remise des prix du concours aura lieu à Moscou, en Russie, de septembre à octobre 2025.

Merveille Jessica Atipo

MÉDIAS

Reprise des émissions de la Radio liberté Lisala

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a annoncé la reprise des émissions de la Radio liberté Lisala, station privée émettant au chef-lieu de la province de Mongala, tout en demandant aux autorités de cette partie du grand Équateur de favoriser le droit d'informer et d'être.

Radio liberté Lisala a repris ses émissions le 16 janvier, après une semaine de suspension décidée par le gouverneur de cette province. «M. Jean-Collins Makaka, gouverneur de province, a reconnu avoir instruit le maire de la ville de Lisala de suspendre la radio, dans un communiqué publié le 15 janvier 2025», a informé Olpa, à travers un communiqué publié le 16 janvier.

Cette radio a été accusée «d'incitation à la haine, à la vengeance et de déstabilisation des autorités légitimement installées». C'était après la diffusion des émissions critiquant l'incapacité des autorités locales à mettre fin aux conflits fonciers qui sévissent dans plusieurs territoires de Mongala. Dans une précédente réaction, Olpa avait fustigé cette décision des autorités provinciales suspendant ce média, la jugeant contraire aux lois de la République et aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

L'organisation non gouvernementale avait appelé ces autorités à revoir leur position et à rouvrir le média.

Lucien Dianzenza

MUSIQUE

Elmoutaw Darua sort bientôt un opus

« Amapiano » est le titre de l'opus de l'artiste musicien rappeur congolais, Elmoutaw Darua, qui sera bientôt sur le marché du disque à la fin du tournage des derniers clips qui a lieu actuellement.

Résident en Turquie, le rappeur Elmoutaw Darua, de son identité réelle Darly Clarck Evaristo Moutou, n'est pas un inconnu des fans de la musique rapp, notamment ceux de Dolisie, la ville qui a lancé sa carrière. En effet, il a fait ses débuts en musique dans cette ville de l'or vert à l'âge de 10 ans au sein du label nommé ANG-Music avec lequel il a enregistré son premier titre «Granda Cantador». Plus tard, avec des frères et amis partageant la même passion, ils décident de créer un groupe nommé Dolmg. Ils vont enregistrer plusieurs titres à succès comme « Changement », « Holla ... » très salués par le public.

Parti pour la Turquie poursuivre ses études, Elmoutaw Darua n'abandonne pourtant pas la musique et profite du cadre favorable qui s'offre à lui pour démarrer une carrière



solo et crée sa propre maison de production, le label Niamorodei Studio.

Après la sortie de son opus, qui sera suivi d'une grande promotion, il compte donner

L'artiste musicien Elmoutaw Darua/Adiac une nouvelle impulsion à sa carrière musicale pour le plus grand bien de ses fans de plus en plus nombreux à se délecter aux sons de sa musique.

Hervé Brice Mampouya



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES
POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n°001/MPSIR/PAGIR-UCP/25 Recrutement d'un Responsable administratif, financier et comptable du PAGIR

1. Contexte et justification

Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 70 millions USD pour le financement du Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services de recrutement d'un Responsable administratif, financier et comptable (RAFC) pour le PAGIR.

2. Description des tâches

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du Programme à qui il rend compte, le RAFC est responsable de toutes les activités du Projet relatives à l'administration, aux finances et à la comptabilité, en conformité avec les accords légaux du Projet (accord de crédit), le manuel de procédures du projet, ainsi que les procédures du bailleur en la matière. Ses principales missions sont :

- Superviser l'actualisation du manuel des procédures administratives, financière et comptable du Projet ;
- Assurer la mise en place d'un système informatique intégré d'information de gestion administrative, financière et comptable. Le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des rapports de suivi financier et des demandes de remboursement de fonds ;
- Tenir à jour et suivre les engagements contractés en adéquation avec les ressources disponibles du Programme ;
- Préparer et assurer la transmission des DRF ;
- Produire les rapports de Suivi Financier du Projet (RSF) suivant les standards et la périodicité requise par la Banque Mondiale ;
- S'assurer de la bonne tenue, au jour le jour, de la comptabilité ;
- Préparer, consolider et mettre à jour le budget du projet et du plan de financement correspondant selon le programme de travail arrêté et faire le suivi périodique ;

3. Profil du candidat

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum BAC+5 en gestion, administration, finances, comptabilité, contrôle, audit ou équivalent d'une institution internationalement reconnue (diplôme d'une école de commerce de réputation par exemple) ;
- Avoir acquis au cours des cinq dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement : 3 ans comme RAFC ou poste équivalent, ou 5 ans comme comptable ;
- Cette expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale est un atout considérable ;
- Avoir une maîtrise complète des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables (tel que TOMPRO) est un atout ;
- Être formé au SYCEBNL serait un prérequis au recrutement ;
- Avoir une très bonne maîtrise de la suite bureautique (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques ;
- Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et travail sous pression ;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
- Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;
- Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement,

les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion d'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés, de même que les candidats ayant travaillé dans des projets clôturés mais qui n'ont pas encore rempli tous les engagements de gestion financière (rapports d'audit de clôture, RSF, documentation des comptes désignés).

4. Durée et lieu de la mission

Une période d'essai de six (06) mois sera accordée au consultant, au cours de laquelle le candidat devra produire la comptabilité du projet et les états financiers révisés, ainsi que toute la documentation des activités et dépenses engagées par le projet depuis le démarrage. L'évaluation de ses performances au cours de cette période conditionnera sa confirmation au poste, après avis favorable de la Banque. La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Le RAFC résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

5. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018 et septembre 2023). Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs dossiers de candidature ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e) s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références complets de la mission par courriel à l'adresse pmarches@pagir.net, de 9 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être écrits en langue française et envoyés par courriel (pmarches@pagir.net) au plus tard le vendredi 31 janvier 2025 à 16h00 (heure locale), avec les documents suivants : (i) la lettre de motivation adressée à monsieur le Coordonnateur du PAGIR ; (ii) le curriculum vitae (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail justifiant l'expérience ; (iii) les copies du diplôme. Veuillez préciser en objet le titre du poste.

NB : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte.

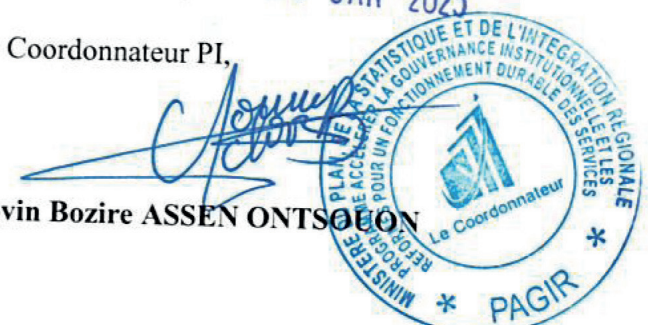
Secrétariat de l'UCP-PAGIR, Parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo,
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 665 85 45

Adresse électronique : pmarches@pagir.net ; secretariat@pagir.net.

Fait à Brazzaville, le 15 JAN 2025

Le Coordonnateur PI,

Clovin Bozire ASSEN ONTSOUON



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES ARTS ET DES LETTRES DU KOUILOU

Jacob Loemba installé dans ses fonctions

Nommé en décembre dernier directeur départemental des Arts et des Lettres du Kouilou, Jacob Loemba, professeur certifié des lycées de 13^e échelon, a été installé dans ses fonctions le 16 janvier à Loango, au siège de la préfecture, par Jean-Baptiste Diamounzo-Kionga, secrétaire général dudit département.

Le nouveau directeur départemental des Arts et des Lettres du Kouilou succède à Guy Serges Mayeko, qui a assuré l'intérim depuis 2019 au sein de cette direction cumulativement avec ses fonctions de directeur départemental du Livre et de la Lecture publique du Kouilou. « Les principaux axes de ton travail sont, entre autres, l'accomplissement de la mission traditionnelle relative à l'exécution de la politique gouvernementale en matière des arts et des lettres. Ta tâche consistera aussi à répondre positivement au besoin pressant, culturel et artistique, dans le département du Kouilou, à créer un cadre de partenariat avec les promoteurs culturels, à faire vivre le calendrier événementiel, à intégrer les activités liées à la gestion du personnel, à l'animation et la promotion artistique, à la promotion et la valorisation du patrimoine culturel, à la formation et l'information », s'est exprimé le directeur départemental des Arts et des Lettres sortant, en passant le témoin à son collègue Jacob Loemba. Après la signature des documents



Le secrétaire général du département du Kouilou installant Jacob Loemba, Adiac de passage de service et prenant possession des documents et outils de travail, le nouveau directeur départemental a déclaré: « Je souhaite aborder ma mission avec l'esprit d'ouverture et de collaboration. Ensemble et dans une synergie agissante, nous pourrions redynamiser culturellement notre Kouilou. Un véritable challenge à relever. Il est de mon rêve de faire vivre les arts et les lettres au Kouilou. Telle est la mission à nous assignée et nous y mettrons toute notre ingéniosité toute notre énergie ». En guise d'exhortation, Jean-Bap-

tiste Diamounzo-Kionga, secrétaire général du département de Pointe-Noire, a dit: « Votre travail va consister à exécuter la feuille de route déroulée par votre prédécesseur. Cela se fera en respectant la hiérarchie constituée par le préfet, ici au Kouilou, et la ministre de l'Industrie culturelle, artistique, touristique et des Loisirs qui doivent être tenus au courant chaque fois que vous initiez ou participez à une activité. La rigueur dans le travail, la ponctualité, l'éthique et la probité sont, entre autres, les qualités que vous allez cultiver dès la prise maintenant de vos fonctions ».

Jacob Loemba est né à Pointe Noire. Après ses études primaires et secondaires sur place, il est admis à l'Université Marien-Ngouabi au département de Langues et Littérature française. Professeur certifié des lycées de 13^e échelon, il a évolué à Pointe Noire, au séminaire propédeutique de Loango où il fut secrétaire chargé de la revalorisation et de la promotion des activités culturelles et artistiques. Surveillant principal puis surveillant général au lycée

Victor-Augagneur, il a été aussi chef de service pédagogique à l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques. Comme distinctions honorifiques, il a reçu en 1996 le diplôme de Témoignage officiel de satisfaction pour les bons et loyaux services rendus au lycée Pointe-Noire 2. En 1997, il a été récipiendaire du diplôme de Témoignage officiel de satisfaction (Théâtre) lors de la première semaine culturelle au lycée Pointe-Noire 2.

Comme acteur, Jacob Loemba fut ses pas dans le théâtre au lycée puis à l'église Saint-Esprit de Moungali (Brazzaville). Au lycée Pointe-Noire 2 avec Chardin Nkala, actuel directeur général des Arts et des Lettres, Guy Serge Mayeko, Diane Cybelle Nzoumba (une élève), ils ont monté en 1996 la troupe dénommée «Théâtre des verts». La même équipe a organisé la première semaine culturelle du lycée Pointe-Noire 2. Jacob Loemba a énormément collaboré et appuyé plusieurs artistes, groupes culturels et troupes de théâtre de la ville océane.

Hervé Brice Mampouya

COMMUNIQUÉ

Le FC Barcelone corrige le Real Madrid et s'offre son premier trophée de la saison

Le 12 janvier, le FC Barcelone a laminé le Real Madrid 5-2 pour remporter sa 15^e Supercoupe d'Espagne. Le site de paris sportifs 1xBet félicite sincèrement la famille blaugrana pour cette importante victoire et souhaite terminer la saison par une grande parade en l'honneur des nouveaux trophées décrochés !

Le FC Barcelone est déterminé à poursuivre sur cette lancée en collaboration avec la société mondiale de paris 1xBet. Au cours de l'été 2024, les partenaires ont signé un nouveau contrat pour 5 ans et maintenant ses fans attendent encore plus d'actualités, de promos et d'opportunités de se rapprocher de leurs athlètes préférés.

Le triomphe en Supercoupe est particulièrement important dans le contexte vécu par le FC Barcelone avant le tournoi. Après un début de saison solide, le jeu de l'équipe a commencé à s'essouffler et les hommes de Hansi Flick ont perdu leur leadership, glissant au troisième rang du classement de la Liga. Cependant, 1xBet et le FC Barcelone sont unis par un caractère de champion et avec le début de l'année 2025, les Blaugrana ont retrouvé le chemin de la victoire.

En Coupe du Roi, le FC Barcelone a d'abord écrasé l'UD Barbastro, un club de quatrième division, sur le score de 4-0 avant de se rendre en Arabie saoudite pour la Supercoupe.

En demi-finale, les Catalans ont serei-



nement surclassé l'Athletic Bilbao, vainqueur de la Coupe d'Espagne l'année dernière. Gavi a ouvert la marque en première période et en seconde, Lamine Yamal a corsé un peu plus l'addition pour sceller le dénouement heureux pour les siens.

Dans l'autre affiche du dernier carré, le Real a dominé Majorque (3-0) pour s'offrir l'occasion de se venger contre le FC Barcelone pour sa déroute 0-4 lors du

Clasico d'automne.

Favoris de cette finale, les Madrilènes ont, d'ailleurs, pris l'avantage grâce à la frappe précise de Kylian Mbappé dès la 5^e minute. Cependant, le FC Barcelone a une fois de plus montré un jeu spectaculaire et incroyablement efficace en attaque, marquant 4 buts sans réplique avant la pause - cela a été l'œuvre de Lamine Yamal, Robert Lewandowski, Rafinha et Alejandro Balde.

Au début de la seconde période, Rafinha a agrémenté le score avec un autre but pour afficher 5-1 sur le tableau de bord. À la 56^e minute, le gardien du FC Barcelone, Wojciech Szczesny, a écopé d'un carton rouge, ce qui a ravivé l'espoir dans le cœur des supporters du Real Madrid. Rodrygo a fini par réduire un peu l'écart sur un coup franc, mais les protégés de Carlo Ancelotti n'ont pas pu faire mieux. Le match s'est achevé sur un brillant triomphe des Blaugrana. Encouragez le FC Barcelone avec le partenaire officiel du club catalan, la société mondiale de paris 1xBet. Pour les fans barcelonais, le meilleur site de paris sportifs a préparé une promotion spéciale Barca 1XAccelerate. Pariez sur les matchs du FC Barcelone et obtenez des tickets promotionnels pour participer au tirage au sort de smartphones branchés, de consoles de jeux et d'autres prix de valeur.

Obtenez de l'argent pour des paris supplémentaires et jouez avec le FC Barcelone. Le club catalan est en pleine forme et prêt à ravir ses fans avec des victoires éclatantes !

MINISTERE DES HYDROCARBURES

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progress

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS POUR L'AUDIT DES COÛTS PETROLIERS DES EXERCICES 2020 ET 2021

En application des dispositions de l'article 177 de la loi n° 28-2016 du 12 octobre 2016 portant code des hydrocarbures et conformément au décret n° 2023-1738 du 12 octobre 2023 fixant les modalités de suivi de contrôle et de vérification des activités amont du secteur des hydrocarbures, la République du Congo dispose d'un pouvoir de contrôle général et d'un droit de communication sur toutes les activités qui se rapportent aux opérations pétrolières.

A cet effet, le Ministère des Hydrocarbures invite tous les Cabinets d'audit, intéressés à manifester leur intérêt pour leur prise en compte dans la liste restreinte des Cabinets susceptibles de réaliser les vérifications des coûts pétroliers au titre des exercices 2020 et 2021 pour la liste des lots de permis jointe au présent avis à manifestation d'intérêt.

Les candidats intéressés devront déposer à la Direction Générale de l'Economie, Audit et Trading Pétrolier du Ministère des Hydrocarbures, au plus tard le 27 janvier 2025 à 14 heures, heure locale, un dossier de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt contenant les informations suivantes :

- 1-Présentation du Cabinet indiquant ses domaines de compétence ;
- 2-Références concernant

l'exécution des missions analogues dans le secteur pétrolier ;

3-Dossiers administratif et fiscal : statuts, Registre du commerce et du Crédit Mobilier, Numéro d'identification Unique, certificat de moralité fiscal, quitus de la CNSS et autres ;

4-L'agrément CEMAC du Cabinet ou de l'associé gérant ;

5-L'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables (ONEC) ;

6-Adresse du siège social : localisation, personne à contacter, BP, téléphone, E-mail...

Le dossier d'avis à manifestation d'intérêt contenant l'ensemble des documents susvi-

sés (établi en un original et une copie) doit être contenu dans une seule enveloppe portant la mention « avis à manifestation d'intérêt pour la sélection de consultants dans le cadre de la constitution d'une liste restreinte pour l'audit des coûts pétroliers des exercices 2020-2021 ».

Les candidats retenus sur la liste restreinte peuvent soumettre leur manifestation d'intérêt en groupement d'entreprises.

L'intégralité du dossier de soumission doit être retiré par tout Cabinet figurant sur la liste restreinte constituée par le ministère des hydrocarbures sur présentation d'une demande écrite, à compter du 03 février 2025 à 14 heures,

heure locale, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les droits de retrait du dossier de soumission s'élèvent à la somme de trois millions (3 000 000) de francs CFA par lot, non remboursable.

Les Cabinets intéressés peuvent soumissionner pour plusieurs lots et obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous, aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 8h 00 à 14 heures précises, heure locale.

Les propositions techniques et financières seront déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 03 mars 2025 à 14 heures (heure locale)

Ministère des Hydrocarbures
Direction Générale de l'Economie, de l'Audit et du Trading Pétrolier.

BP 2120, Brazzaville

Tel : 06625 58 67 / 05 568 77 02

E-mail : secretariadgeatp@gmail.com

NB : Les propositions déposées après la date butoir ne seront pas acceptées. L'ouverture des propositions techniques se fera en présence des représentants des Cabinets le 03 mars 2025 à 15 heures, heure locale dans la salle des réunions de la Direction Générale de l'Economie, de l'Audit et Trading Pétrolier.

ALLOTISSEMENT DES PERMIS DES SOCIETES EN VUE DE LA REALISATION DE L'AUDIT DES COÛTS PETROLIERS

SOCIETES	LOTS	EXERCICES	PERMIS
ENICONGO	Lot 1	2020 et 2021	LOANGO II
	Lot 2	2020 et 2021	ZATCHI II
	Lot 3	2020 et 2021	IKALOU-IKALOU SUD
	Lot 4	2020 et 2021	DJAMBALA II, FOUKANDA II et MWAFI II
	Lot 5	2020 et 2021	KITINA II
	Lot 6	2020 et 2021	MBOUNDI
	Lot 7	2020 et 2021	KOUAKOUALA et MARINE VI Bis
	Lot 8	2020 et 2021	AWAPALOUKOU
	Lot 9	2020 et 2021	NENE BANGA
	Lot 10	2020 et 2021	LITCHENDJILI, NKALA et MINSALA
	Lot 11	2020 et 2021	Coûts communs
Sous Total/ Eni Congo : 11 Lots			
TOTALENERGIES EP CONGO	Lot 1	2020 et 2021	YANGA SENDJI
	Lot 2	2020 et 2021	NKOSSA, NSOKO II
	Lot 3	2020 et 2021	MOHO-BILONDO
	Lot 4	2020 et 2021	PEGASE NORD, NANGA et MARINE XX
	Lot 5	2020 et 2021	Coûts communs
Sous Total / Total Energies E&P Congo : 05 Lots			
PERENCO CONGO SA	Lot 1	2020 et 2021	TCHIBOUELA II
	Lot 2	2020 et 2021	TCHIBELI et LITANZI II
	Lot 3	2020 et 2021	KLL & KLL II
	Lot 4	2020 et 2021	YOMBO MASSEKO
	Lot 5	2020 et 2021	TCHENDO II
	Lot 6	2020 et 2021	BOATOU et MARINE XXVIII
	Lot 7	2020 et 2021	Coûts communs
Sous Total / Perenco Congo SA : 07 Lots			
CONGOREP	Lot 1	2020 et 2021	LIKOUALA
	Lot 2	2020 et 2021	EMERAUDE
Sous Total / Conaorep : 02 Lots			
NEW AGE	Lot 1	2020 et 2021	MARINE III
AOGC	Lot 1	2020 et 2021	POINTE INDIENNE
WING WAH E&P	Lot 1	2020 et 2021	KAYO et BANGA KAYO
TOTAL LOTS EXERCICES 2020 ET 2021 : 28 Lots			

Fait à Brazzaville, le 07 JAN 2025

Le Ministre des Hydrocarbures


Bruno Jean Richard ITOUA. -

HUMEUR

Quand la communication réduit le stress !

Le constat est que la bonne communication assure et brise le stress du personnel d'une structure, quel que soit le malaise qu'il peut y avoir. Encore que même à la naissance, le premier signal du nouveau-né qui assure les parents et le corps médical est son pleur ou tout autre geste » corporel et physiologique. N'est-ce pas là une communication ?

De même, les travailleurs d'une administration se trouvant dans une situation non confortable peuvent éliminer facilement le stress quand leur hiérarchie communique et parle pour dissiper certains malentendus. Le manque de communication dans certaines structures tend à se pérenniser et peut s'assimiler à une anti-valeur car, la communication est la clé d'un avancement social.

Quand arrive, par exemple, une incompréhension dans un service qui occasionne un mécontentement et que la hiérarchie refuse de communiquer, cela peut créer une kyrielle d'interprétations susceptibles d'aggraver le stress. On dit souvent que là où la communication n'est pas au rendez-vous, la désinformation s'installe et crée le flou social. En effet, la société a horreur du vide. Dans n'importe quel secteur d'activité, les agents ont toujours soif de la communication.

Les travaux de l'Autrichien Edward Bernays sur la communication montrent combien celle-ci est la pierre angulaire dans une société. Selon lui, quand il n'y a plus de communication dans, celle-ci navigue dans tous les sens et est l'ombre d'elle-même. Les travaux de Bernays sont actuellement amplifiés par les spécialistes des questions du travail, parce que sans communication il n'y a point de société. Conseil d'administration, réunion sectorielle, assemblée générale, conférence de presse et autres ne sont que des multi-faces de la communication qui est un terme suis generis.

A dire vrai, le commun des mortels a toujours cru que la communication dans une entité donnée est un moment fort, quelle que soit la situation, puisqu'elle permet de recoller les anneaux du tissu social. Elle est donc salutaire pour un fonctionnement véritable et pour la survie de la structure. Et même au niveau familial, si la communication disparaît entre les membres, c'est le soupçon ou la suspicion qui naît, bref c'est donc la cohésion sociale familiale qui est mise à rude épreuve. Et c'est à cette occasion que des angoisses et des stresse surviennent dans des groupements sociaux de toute nature. Comme n'ont jamais cessé de le dire des spécialistes des sciences sociales et humaines, « la communication au sein de l'entreprise est un élément important de son bon fonctionnement. Elle permet de faciliter les échanges d'informations, de coordonner les différentes activités et de favoriser la collaboration entre les collaborateurs ».

Quand arrive le climat non souhaité dans une structure sociale donnée, la communication a pour but essentiel à ce moment de transmettre les informations dans les deux sens, c'est-à-dire de la hiérarchie aux agents et des agents à la hiérarchie en vue d'en trouver une solution consensuelle, élément cardinal pour la bonne marche de la structure. Les propos du genre, « vous êtes libres de faire ce que vous voulez » ne sont pas conciliants. Ne dit-on pas que là où les humains se réunissent pour exercer, quelques tolérables incompréhensions peuvent surgir, mais dès que la communication s'instaure, le brouillard est dissipé et le stress brisé ?

La communication dans d'autres lieux appelée par « dialogue » est une ultime occasion d'écoute et d'échange qui permet de dissiper les incompréhensions et des malentendus. C'est la clé d'avancement sociétal.

Faustin Akono

MAIRIE DE POINTE-NOIRE

Louis Gabriel Missatou s'insurge contre le blocus des travaux d'aménagement urbain

Le premier vice-président du Conseil départemental et municipal, premier adjoint au maire, Louis Gabriel Missatou, au nom de la présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville, Evelyne Tchichelle, a eu le 17 janvier une séance de travail avec les représentants des sociétés concessionnaires des réseaux se trouvant dans le périmètre urbain.

Le premier adjoint au maire a indiqué au cours de sa communication que le dernier rapport de mission du 10 janvier, établi sur instruction du Premier ministre, laisse apparaître des taux d'exécution des travaux de la municipalisation additionnelle de Pointe-Noire particulièrement faibles. Le 9 novembre 2022, a-t-il rappelé, lorsque le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean Jacques Bouya, rendaient publics les projets retenus au titre de la municipalisation additionnelle de Pointe-Noire, avec pour point d'orgue des travaux de l'année 2025, une nouvelle espérance était née. Mais, a constaté Louis Gabriel Missatou, les acteurs sont comme placés au pied du mur, retardant l'exécution des chantiers. « En effet, nous constatons avec regret un certain retard dans l'avancement des travaux. Cette situation s'explique par divers facteurs bloquants, notamment le déplacement des réseaux divers, l'absence de certains plans d'exécution des travaux, la saison pluvieuse. Ce premier point, à savoir la nécessité de procéder au déplacement des réseaux d'eau, d'électricité, de téléphonie mobile, fibre optique et autres hors du périmètre des travaux constitue l'objet principal de



Louis Gabriel Missatou et le deuxième vice-maire, Germain Bemba Bantsimba/Adiac

notre rencontre de ce jour », a-t-il déclaré.

Pour ce faire, il est important de procéder aux actions de diligence en vue d'accélérer le déplacement et la sécurisation des différents réseaux et, partant, d'augmenter significativement les taux de réalisation des travaux en cours. De ce fait, l'entame de cette année aura permis, lors du dernier réaménagement du gouvernement, l'avènement d'un nouveau ministre appelé à gérer l'assainissement urbain, l'entretien routier et le développement local.

Pour le vice-maire, il sied de garder à l'esprit l'importance accordée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, à la municipalisation additionnelle de cette ville pour lui permettre de se doter de nouvelles infrastructures, en vue

de moderniser le cadre de vie des citoyens.

Soutenant la communication du premier vice-président du Conseil départemental et municipal, Jean-Juste Eudes Kanitoba Ongagna, en sa qualité de chef de service technique et de distribution à la société Energie électrique du Congo, a souligné que les différents devis de sa société ont déjà été déposés auprès des sociétés concessionnaires adjudicateurs des travaux. La société n'attend que leur imminent retour en vue de déplacer lesdits réseaux.

Appréciant cette communication du premier adjoint au maire de la ville de Pointe-Noire, Pascal Tchivongo, inspecteur général des services municipaux, a signifié que ces sociétés sont en grande partie à l'origine du blocage des travaux et comme tel, l'aménagement doit se faire sur le sol et non pas ailleurs. Le même sol renferme les réseaux divers, notamment de l'eau, de l'électricité, des câbles, c'est-à-dire la fibre optique et d'autres.

Notons qu'en plus des représentants des sociétés concessionnaires des réseaux, certains administrateurs-maires des arrondissements de la ville océane ont assisté à cette communication.

Faustin Akono et Séverin Ibara

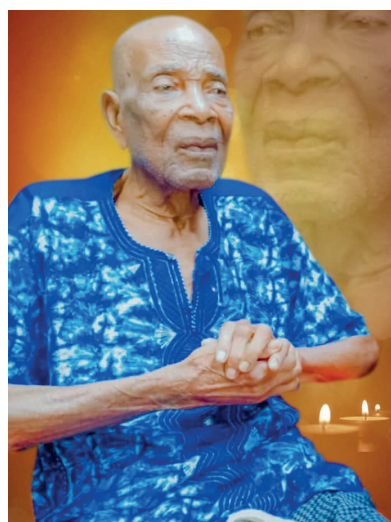
« ...Nous constatons avec regret un certain retard dans l'avancement des travaux. Cette situation s'explique par divers facteurs bloquants, notamment le déplacement des réseaux divers, l'absence de certains plans d'exécution des travaux, la saison pluvieuse. Ce premier point, à savoir la nécessité de procéder au déplacement des réseaux d'eau, d'électricité, de téléphonie mobile, fibre optique et autres hors du périmètre des travaux constitue l'objet principal de notre rencontre de ce jour »

NÉCROLOGIE

Mrs Louis Koumou Mbengue, l'inspecteur Alain Roger Mbengue et Mme Rosalie Bombété ont la profonde douleur d'annoncer le décès survenu le 12 janvier à Brazzaville de Raphaël Mbengue, patriarche de la lignée Mbengue Akondzo.

La veillée mortuaire est située au n° 146 de la rue Boundji à Talangai (Rfce : arrêt Akouabossi au bord du viaduc).

Le programme des obsèques sera fixé ultérieurement



IN MEMORIAM

14 janvier 2021-14 janvier 2025, cela fait quatre ans jour pour jour que notre regrettée maman Stéphanie Chancelvie Verdiane Ibouanga nous a quittés.

Pour ce morose anniversaire, ses enfants Marie Katherina Dialo de Zodialo, Lucretia Fanny de Zodialo, leur père Arnaud Bienvenu Zodialo et toute la famille prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

A cette occasion, une messe a été dite le 19 janvier à 11 heures en l'église catholique Saint-Esprit de Mougali.

Maman Stéphanie, repose en paix.

Tu restes à jamais gravée dans nos mémoires



IMPÔTS ET DOMAINES

Brazzaville va abriter un colloque international sur la fiscalité

La réunion de mise en place des comités d'honneur du forum annuel sur la fiscalité s'est tenue le 17 janvier, à Brazzaville, sous la direction du directeur général des Impôts et des Domaines, Ludovic Itoua. Au cours de ces assises, les experts fiscaux vont élaborer des stratégies plus efficaces permettant de maximiser les recettes publiques.

Le 8^e colloque annuel sur la fiscalité se tiendra du 9 au 13 septembre prochain à Brazzaville. Il sera co-organisé par la Direction générale des impôts et des domaines, le master 227 de l'Université Paris-Dauphine et l'Association dauphinoise d'administration fiscale sur le thème « Rôle et place du droit fiscal national : les enjeux de la mobilisation des recettes et de durabilité ».

Plusieurs experts en la matière dont les responsables des administrations fiscales, les enseignants-chercheurs, les économistes et les magistrats et avocats prendront part à ce colloque annuel. Ils débattront de diverses problématiques fiscales telles que l'utilisation des asymétries du droit fiscal, la mobilisation des recettes, l'exploitation durable des ressources vivantes ainsi que la lutte contre la délinquance fiscale.

L'objectif du colloque est de créer les conditions optimales devant permettre aux pays dont le Congo de maximiser les recettes fiscales afin de réduire le montant de l'imposition et favoriser l'afflux des recettes publiques. La tenue de la réunion préparatoire a permis aux participants de faire la présentation de l'appel à commu-

nications, de constituer les sous-groupes, de désigner les rapporteurs par table ronde, d'adopter le format des conférences ainsi que la désignation des panelistes. S'exprimant à cet effet, le directeur général des Impôts et des Domaines a fait savoir que la démarche entreprise permettra à sa structure de relever le défi de collecte des fonds en vue de doter le pays des ressources nécessaires pour financer le Plan national de développement (PND). « La réussite de cette grand-messe fiscale de portée internationale que notre pays aura l'honneur d'abriter exige de nous un bon niveau de préparation et une organisation sans faille des comités établis. La réunion du comité scientifique de ce jour demeure cruciale face aux défis de mobilisation des recettes auxquels doit faire face la Direction des impôts et des domaines afin de permettre au pays de disposer des ressources suffisantes pour financer le PND », a souligné Ludovic Itoua. Il a exhorté les participants à travailler en synergie afin que ce colloque, le 2^e du genre organisé en Afrique, apporte des solutions idoines aux Etats et aux administrateurs fiscaux.

Firmin Oyé

EDUCATION

Hope-Congo et la Fondation "Torche de l'amitié" au chevet des élèves de Soumouna

L'association Hope Congo, en partenariat avec la Fondation "Torche de l'amitié" de la ville de Jiangsu en Chine, a mis à la disposition des élèves de l'école primaire de Soumouna, dans le département du Pool, des kits scolaires qui jusque-là leur faisaient défaut. En plus, chaque élève a bénéficié d'une enveloppe dont le montant n'a pas été révélé. Une manière des deux structures partenaires de motiver les apprenants en les poussant à ne pas céder au décrochage scolaire.

Le décrochage scolaire, soulignons-le, est le processus qui conduit les élèves à abandonner les études avant de terminer tel ou tel cycle pour des raisons diverses, notamment sociales dont le manque de prise en charge conséquent. Ce fléau touche le système

éducatif congolais.

Ainsi, par ce geste, l'association Hope Congo et la Fondation "Torche de l'amitié" contribuent à maintenir les élèves sur le banc de l'école, à en croire Gyldas Mayela, coordonnateur de ladite association. « Nous avons ciblé

les classes de CM1 et CM2 parce qu'à ces deux niveaux, les élèves sont plus proches du collège. Il est question de les aider à aller plus loin. Nous ne voulons pas les voir décrocher après le cycle primaire », a-t-il fait savoir.

Pour sa part, le directeur général de China international Congo, Dong Xueyan, porteur de l'appui de la Fondation "Torche de l'amitié" de la ville de Jiangsu, a indiqué que l'action réalisée symbolise l'amitié entre les deux pays. « Dans le cadre des projets d'intérêts publics, il n'y a pas de frontières. Avec l'association Hope Congo nous avons déjà beaucoup de choses dans ce sens et nous allons continuer à le faire », a-t-il déclaré.

Rominique Makaya



Remise des kits scolaires aux élèves/DR

RÉFLEXION

Sur la nouvelle équation stratégique ...

Les décennies à venir confirmeront à coup sûr le fait que l'année 2025, dont nous vivons les premières semaines, les premiers mois, aura marqué l'Histoire moderne d'un sceau indélébile. Mais tout indique également aujourd'hui que ce sceau est loin, très loin d'être clair, ce qui fera de l'écriture de ce temps une page dont nul ne peut présumer les différents paragraphes.

Trois grandes inconnues expliquent cette réflexion que partagent de nombreux observateurs sur les cinq continents :

° La première tient à la personnalité du nouveau président des Etats-Unis, Donald Trump, qui se réinstalle aujourd'hui à la Maison Blanche avec un entourage très particulier dont le milliardaire Elon Musk donne une image inquiétante.

° La deuxième inconnue concerne le président russe, Vladimir Poutine, qui brandit, sans le moindre complexe, de sérieuses

menaces contre l'Europe, ce qui ramène le Vieux continent aux décennies antérieures de la Guerre froide.

° La troisième inconnue vient de la Chine dont le chef de l'Etat, Xi Jinping, ne dissimule plus sa volonté d'imposer sa loi sur toute l'étendue du Tiers monde, l'Afrique et l'Asie du Sud en particulier.

Ce que l'on peut tenir pour certain, dans ce contexte, est le fait que les trois superpuissances du temps présent vont tout mettre en œuvre pour asseoir leur pouvoir sur des bases plus solides. Et, par conséquent, s'efforceront d'attirer dans leur camp le plus d'Etats et de gouvernements possibles, en faisant valoir leur volonté et leurs moyens d'action. Très précisément donc les atouts qui avaient permis à leurs prédécesseurs de s'imposer.

Si des conflits en bonne et due forme ne sont pas certains dans le moment présent,

la guerre souterraine que se livrent les « Grands » sur les cinq continents va non seulement se poursuivre mais très vraisemblablement s'aggraver. Ce qui rendra encore plus instable le monde dans lequel nous vivons et qui n'améliorera pas le combat vital que l'humanité doit mener afin de mieux protéger tout à la fois la nature qui l'entoure et l'air qu'elle respire.

Dans ce contexte pour le moins inquiétant, rien n'est plus important en vérité que la mobilisation des nations autres que les trois « supergrands » ici mentionnés. Mais aussi l'action des communautés religieuses et spirituelles qui quadrillent la planète Terre et qui, pour l'instant, ne se préoccupent pas de resserrer leurs liens afin de prévenir les dangers à venir. Voyons donc si l'année 2025 marquera un tournant en faveur de la paix mondiale contrairement aux apparences présentes.

Jean-Paul Pigasse